

Assemblée régionale de l'APPEP – Auvergne,
vendredi 7 décembre 2012, Clermont-Ferrand
Compte-rendu.

Les adhérents de l'APPEP Auvergne ainsi que l'ensemble des professeurs de philosophie inscrits sur la mailing-list ont été conviés ce jour à discuter d'une position commune sur la question actuellement à l'étude d'une éventuelle réforme des sujets d'examen en philosophie pour les séries technologiques. Les professeurs qui souhaitaient faire connaître leur avis sans pouvoir assister à la réunion avaient la possibilité de nous communiquer leur position par mail, et toutes celles-ci ont alors pu être discutées au même titre que celles des présents.

La discussion fait émerger les points suivants :

- Même si certains d'entre nous sont partagés quant à la pertinence de la politique de la chaise vide, la régionale de l'APPEP interroge le bureau national de l'association sur la possibilité de refuser sa participation à tout groupe de travail ministériel, émanant de l'Inspection générale... tant que n'ont pas été rétablis **DE DROIT** le dédoublement de la 2^{ème} heure hebdomadaire en classes technologiques ainsi que la 4^{ème} heure en série S. De façon unanime ce dédoublement apparaît comme une nécessité absolue et pour la classe et pour le professeur. Toute réforme conséquente des modalités d'examen ne peut partir que de conditions d'enseignement décentes.
- La régionale de l'APPEP s'accorde sur la pertinence d'une réforme de la formulation des sujets d'examen en série technologiques. Ajoutons néanmoins qu'il faut d'autant plus veiller à ce qui sera décidé à ce sujet que nous sommes conscients des conséquences possibles à long terme sur la conception des épreuves de séries générales.
- La discussion fait émerger un grand nombre de suggestions possibles : oral ? Ou pour l'écrit : contrôles encours de formation ? sujets sous formes d'exercice ? voire de restitution de connaissances accompagnée d'une partie « réflexive » ? Maintien de la nature des exercices actuels mais en précisant les attentes ou en guidant le travail du candidat ? Dissertation accompagnée de textes pour élaborer la réflexion ? Après réflexion nous nous accordons pour maintenir
 - le rôle de l'écrit : certes les élèves de séries technologiques peuvent avoir des difficultés à manier l'écrit, ce pourquoi l'hypothèse d'un oral pouvait avoir toute sa pertinence ; toutefois il nous semble plus essentiel encore de souligner à quel point l'écrit reste quoi qu'on veuille bien en dire une exigence requise de **TOUT** domaine professionnel. Est-ce vraiment un service à rendre à tous ces candidats que de prétendre leur faciliter l'examen tout en continuant à rendre plus difficile l'appropriation d'exigences communes qu'ils devront de toute façon affronter un jour ?
 - Il faut cependant plus de médiations pour que les élèves restituent pendant l'année et lors de l'examen une démarche réellement philosophique. Nous avons entendu par cela un travail de réflexion personnelle impliquant l'élaboration d'un problème. Sur ces bases nous

proposons le maintien de la dissertation et de l'explication de texte, mais avec l'ajout circonstancié de rappels méthodologiques officiels sur la forme du travail à produire:

(du type : « Pour traiter la question, le candidat devra

- Dans une introduction substantielle, montrer que l'énoncé renvoie à un problème ;
- Construire un plan ordonné en plusieurs parties pour traiter ce problème ;
- Dans ce développement utiliser les connaissances acquises pendant l'année... »

... Etc : il ne s'agit bien sûr que d'un exemple de formulation.)

- Ce qui nous a guidés vers cette proposition sont les raisons suivantes :
 - Ne pas se substituer à la réflexion personnelle du candidat (à cet égard, « guider » la dissertation par des questions intermédiaires n'est-il pas orienter la réflexion dans une lecture particulière du sujet ?).
 - En complément, le candidat ne doit pas avoir l'impression qu'il peut faire l'économie du travail accompli avec le professeur pendant l'année. Il nous semble donc très important que ce point lui soit signifié explicitement.
 - Nous avons tiré les conséquences de l'échec qu'a été l'introduction des « questions » dans leur forme actuelle pour « guider » l'explication de texte : on constate maintes fois qu'elles ne garantissent en rien que le candidat produise grâce à elles une démarche philosophique – au contraire, elles semblent parfois l'égarer encore davantage vers des réponses très courtes et factuelles. Aussi le rappel des exigences méthodologiques nous semble préférable pour parvenir à la conception d'un travail véritablement philosophique – qui, selon nous, n'est nullement hors de portée des candidats des séries technologiques pour peu qu'ils s'en donnent les moyens et que nous les leur rappelions.